

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
du conseil communal
Séance du 18 avril 2024

Date de l'annonce publique de la séance : 11 avril 2024 (*publiée par voie d'affiches et sur le site internet*)
Date de la convocation des conseillers : 11 avril 2024

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Beissel, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusée : Mme Mireille Braun – points 4,5,6,7

LE CONSEIL COMMUNAL,

01) a procédé à huis clos à la nomination provisoire de M. Dany Araujo comme fonctionnaire dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, dans la fonction de rédacteur, ceci avec effet au 1^{er} juin 2024.

02) a accordé à l'unanimité une promotion à un fonctionnaire du groupe de traitement B1, sous-groupe à attributions particulières.

03) a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 21 mars 2024.

4.a) a décidé à l'unanimité des membres présents de fixer les taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année d'imposition 2025 comme suit :

380 % pour l'impôt foncier A

380 % pour l'impôt foncier B1

380 % pour l'impôt foncier B2

380 % pour l'impôt foncier B3

380 % pour l'impôt foncier B4

600 % pour l'impôt foncier B5

600 % pour l'impôt foncier B6.

4.b) a décidé à l'unanimité des membres présents de fixer le taux multiplicateur à appliquer en matière d'impôt commercial pour l'année d'imposition 2025 à 300 %.

05) a arrêté à l'unanimité des membres présents les conditions d'engagement d'élèves et étudiants pour les besoins de l'atelier communal pendant les vacances scolaires en été 2024.

06) a fixé à l'unanimité des membres présents les rémunérations pour les élèves et étudiants occupés pendant les vacances scolaires en été 2024 pour les besoins de l'atelier communal.

07) a approuvé à l'unanimité des membres présents un contrat de vente entre la commune de Bous-Waldbredimus et la société CREOS Luxembourg SA relatif à la cession de 5045 actions de la société CREOS Luxembourg SA pour le montant de 766.840.-€.

08) a pris note du plan pluriannuel financier de la commune de Bous-Waldbredimus plan qui porte sur les années 2025, 2026 et 2027.

09) a confirmé à l'unanimité divers règlements de circulation d'urgence du collège échevinal.

10) a adopté à l'unanimité un règlement de circulation relatif à des restrictions de la circulation à l'occasion de l'événement « Schleck Gran Fondo » le 25 mai 2024.

11) a adopté à l'unanimité des membres une modification, portant sur le coefficient de scellement, du plan d'aménagement particulier (PAP) « Am Schloss » à Trintange, PAP qui a été approuvé par le conseil communal de l'ancienne commune de Waldbredimus en date du 29 août 2023

12) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

- les avis de la Direction de la Santé et de l'administration de l'Environnement relatif aux projets de règlement de la gestion des déchets et au projet de règlement-taxe relatif à la gestion des déchets et des adaptations s'imposantes.
- l'approbation définitive du règlement communal portant sur le fonctionnement des commissions consultatives.
- l'organisation des festivités à l'occasion de la fête nationale lesquelles auront lieu le 22 juin 2023 à Waldbredimus.
- le contingent d'enseignants demandé pour l'année scolaire 2024-2025.
- la lettre d'information du ministre à la Culture portant sur l'intention de classement du Centre culturel Jos Rennel comme patrimoine culturel national et les conséquences sur le projet de la nouvelle mairie à Waldbredimus à savoir l'élaboration de nouveaux plans pour une mairie sur un site alternatif, l'amendement de la loi portant fusion des communes de Bous et de Waldbredimus et une adaptation du plan d'aménagement général ayant pour objet le classement d'un site alternatif en zone « Bâtiments et équipements publics ». Le conseil communal avise favorablement la proposition du collège échevinal de s'adjoindre d'experts dans l'intérêt d'éviter le classement du centre culturel Jos Rennel.
- les difficultés liées à l'élaboration du projet de construction d'un vestiaire pour les besoins de l'atelier communal. Le ministère de l'Environnement demande des études supplémentaires relatives aux parcelles situées près de l'atelier technique dans la rue de Remich à Trintange. Ces études s'avèrent indispensables pour la modification du plan d'aménagement général ayant pour objet le classement des terrains préqualifiés en zone « Bâtiments et équipements publics ».

a pris note des interpellations de divers conseillers relatives

- une coupure de la conduite d'eau dans la rue de Stadtbredimus à Bous laquelle a eu lieu hors les horaires annoncés ceci suite à l'indisponibilité de la société en charge des travaux.
- à un projet d'une fête de fusion le 14 septembre 2024 en cours d'élaboration par la commission à la culture et aux festivités et la commission du vivre-ensemble interculturel.
- au déplacement du panneau d'entrée en village à Waldbredimus en provenance de Gondelange, déplacement qui ne peut être réalisé ceci faute de trois sorties privées sur le tronçon concerné. A noter que le lotissement « Routstéck », en cours d'aménagement près du cimetière à Waldbredimus, n'aura qu'une seule issue et permet donc pas de remplir les conditions précitées.

13) a approuvé diverses déclarations de recettes.

Le Conseil communal :


Antonio Da Costa Araujo

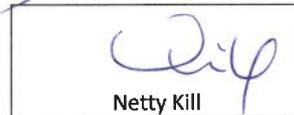

Marc Schons


Dries D'Exelle

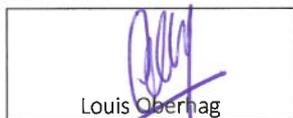

Jean-Claude Ruppert


Joé Beissel


Mireille Braun


Netty Kill


Jos Muller


Louis Obernag


Alain Thill